



carrément
hexagonal[©]

**L'ambition de bâtir
100 % français**



1 démarche

Chez Carré d'Or, nous faisons le choix de construire plus grand que nous. Plus grand pour voir plus loin. Plus grand pour mieux préparer demain.

Chez Carré d'Or, nous avons la conviction que cela passe par **une ré-industrialisation de la France, gage d'indépendance, d'autonomie et d'une parfaite maîtrise des circuits d'approvisionnement pour les entreprises, quel que soit le contexte géopolitique.**

En créant la démarche Carrément Hexagonal©, nous nous engageons avec chacun de nos partenaires et prestataires, dans une stratégie durable et responsable, capable de réconcilier performances économique, sociale et environnementale.

Nous faisons le choix de valoriser les compétences locales et les circuits courts pour pouvoir construire des lieux de vie de haute qualité et 100 % français.



4 engagements

1

carrément local

- Le fournisseur choisi par Carré d'Or accepte toutes les conditions de la charte et s'engage formellement par la signature de celle-ci.
- Des fondations au plus petit des boulons, nous ne retenons que les prestataires privilégiant les matériaux et équipements fabriqués en France.
- Le choix des entreprises prestataires s'effectue sur leur capacité à proposer des matières premières en circuits courts voire même à les produire.
- La localisation même de l'entreprise sera un facteur déterminant du choix du prestataire, afin de donner systématiquement la priorité à l'emploi local.

3

carrément audité

- Dès le début du chantier, un seul et unique organisme indépendant et certifié valide la démarche de traçabilité du projet dans sa globalité. Il atteste du respect de la démarche, côté fournisseurs et côté Carré d'Or.
- Un outil de calcul et de pondération s'applique sur l'intégralité des produits afin de tenir compte de l'importance du marché sur l'ensemble de la valeur économique de la construction. Le mode de calcul est connu et indiqué au préalable dans la charte.

2

carrément transparent

- Les entreprises fournissent obligatoirement les fiches techniques attestant la provenance des produits et matériaux avant leurs mises en œuvre.
- Une traçabilité précise est requise. La transparence des informations requiert une identification des usines de production et un accès aux données déclarées. 100 % des produits et matériaux sont analysés.
- Les produits et matériaux ne pourront être posés qu'en cas de respect total de la charte.

4

carrément labellisé

- Réalisé par la même entité experte indépendante, le bilan de l'opération est établi selon différents indicateurs de performance permettant de valider le taux de « fabrication française » de la construction nécessaire à l'obtention du label Carrément Hexagonal®.
- Il garantit la bonne conformité, entre les matériaux livrés et la charte d'engagements préalablement signée.

Nos premiers pas dans la démarche : **un bâtiment 91 % français**

Siège Carré d'Or – Lyon 9^e

91% de nos produits de construction ont été fabriqués, transformés ou assemblés en France



Pourquoi pas 100 % ?

• 5,67 %

Absence de produit fabriqué en France (éléments de commandes et motorisations, équipements CVC, équipements de plomberie).

• 1,98 %

Erreurs d'approvisionnement par manque d'anticipation.

• 1,35 %

Absence de traçabilité sur le lieu de fabrication